

Lutter contre la pyrale du buis



[1]La pyrale est un petit papillon nocturne aux ailes blanches

bordées de brun. Les chenilles, mesurant jusqu'à 4 centimètres, ont une tête noire brillante, un corps rayé vert et des soies blanches non urticantes.

Des feuilles avec des taches noires, des toiles de fil de soie et de boulettes d'excréments verte-brune indiquent la présence de l'insecte.

Les chenilles se nourrissent d'abord des feuilles au cœur des arbustes. Lorsque les dégâts deviennent visible à l'extérieur, il est souvent trop tard.

- En cas de présence de l'insecte, voici quelques moyens de lutte pour réduire les dégâts :

> Surveiller ses buis dès le début du printemps,

> Piéger les papillons mâles avec des pièges à phéromones de mars à octobre,

> Détruire les chenilles soit en les ramassant, soit par pulvérisation sur le feuillage de *Bacillus thuringiensis* (ou BT), produit homologué en agriculture biologique, disponible en jardinerie,

> Poser des nichoirs à mésanges ou à chauve-souris, grandes amatrices de l'insecte.

> lâcher des insectes trichogrammes (type tricotop max) dès l'apparition des œufs ou une semaine après l'apparition des papillons "

En cas de ravages importants, éviter une taille sévère, que les buis supportent mal. D'autant plus que, si les chenilles ne sont plus présentes, de nouvelles feuilles peuvent réapparaître. Votre buis n'est peut-être pas perdu.

En savoir +

- [Combattre la pyrale du buis](#) ^[2]
- [Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles](#) ^[3] (Fredon)
Rhône Alpes - 2, allée du Lazio – 69800 St Priest - Tél : 04 37 43 40 70

[Tweet](#) ^[4]



[Connexion](#)



[Flux RSS](#)



[Nous suivre sur Twitter](#)



[Mentions](#)

[légales](#)



[Contact](#)

Source URL: <https://www.voreppe.fr/article/lutter-contre-la-pyrale-du-buis>

Liens

[1] <https://www.voreppe.fr/sites/default/files/field/image/pyrale.jpg?itok=JFHvTWwN>

[2] <http://www.lapyraledubuis.com/>

[3] <http://www.fredonra.com>

[4] <http://twitter.com/share>